
CONCOURS « Art et Sport »
2014 et 2015





Jean VINTZEL - Président ANOF
CC : Denis MASSEGLIA - Président du CNOSF

Mesdames, Messieurs les Présidents
Des CROS / CDOS / CTOS

A Paris, le 9 avril 2014

Objet : Concours « ART et SPORT » - ANOF -

Madame, Monsieur le Président,

L'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) a le plaisir de vous annoncer le lancement de son concours « Art et Sport ».

Ce concours est destiné à encourager les projets et faciliter les passerelles entre les écoles d'art et le Mouvement Olympique Français. Il s'inscrit dans le fil de l'esprit de l'Olympisme et dans le respect des principes fondamentaux de la Charte Olympique.

Les objectifs sont les suivants :

- PHASE 1 : D'un point de vue LOCAL & NATIONAL
 - Promouvoir l'Olympisme et ses valeurs
 - Mettre en avant la jeunesse, l'art et le sport
 - Valoriser le talent des jeunes en écoles d'art et leur école
 - Promouvoir la relation Ecoles et Comités Régionaux / Départementaux / Territoriaux Olympiques Sportifs (CROS / CDOS / CTOS)

- PHASE 2 : D'un point de vue INTERNATIONAL
 - L'organisation du concours national « Art et Sport » s'inscrit dans le cadre du concours international « Art et Sport 2016 » orchestré par le Comité International Olympique (CIO). Les œuvres primées au national seront inscrites au concours international si elles se révèlent être de qualité satisfaisante.

Ce concours est ouvert à tous les étudiants des écoles d'art de France.

Vous trouverez ci-joint le courrier envoyé aux Directrices / Directeurs des Ecoles d'Art Française, le bulletin de participation, la déclaration à remplir par l'artiste ainsi que le règlement.

Nous vous encourageons à vous rapprocher des écoles de votre région / département pour les accompagner dans ce concours. Nous nous permettrons de communiquer vos coordonnées aux écoles qui souhaiteraient mettre en place un projet avec vous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean Vintzel